

Les crédits affectés au service militaire adapté (SMA) progressent également chaque année. Ce dispositif d'insertion professionnelle de nos jeunes en décrochage scolaire est une belle réussite : à preuve, ses taux d'intégration à un emploi durable restent élevés.

Toutefois, monsieur le ministre, l'appui aux financements bancaires et à l'ingénierie recule de 7 millions d'euros en autorisations d'engagement. Cette diminution n'est, à mon sens, pas opportune, alors que les besoins de financement des acteurs publics pourraient s'accroître en 2024, dans un contexte économique plus difficile.

De même, vous proposez une mesure d'économie de 10 millions d'euros au détriment de la collectivité territoriale de Guyane – les crédits dont il s'agit passent de 40 millions à 30 millions d'euros –, alors que cette dernière doit faire face à la liquidation d'Air Guyane. Or, compte tenu de son enclavement, ce territoire mérite une meilleure desserte aérienne.

Je ne m'attarderai pas sur les mesures de défiscalisation introduites dans ce budget à la hussarde, sans aucune consultation des collectivités concernées. M. le rapporteur général a déposé, à cet égard, un amendement plein de sagesse : merci pour nos outre-mer.

De manière plus générale, monsieur le ministre, vous n'ignorez pas que la vie outre-mer est de plus en plus chère. Le foncier y est de plus en plus rare et, dans certains territoires, comme le mien, la spéculation va croissant. Cette situation doit s'imposer à notre attention, notamment pour nos jeunes, qui ne peuvent plus investir.

Permettez-moi de m'attarder un instant sur les crédits affectés à ma collectivité d'origine : la Polynésie française.

Au titre de la politique de santé, les engagements de l'État demeurent inchangés, alors que le renouvellement de notre convention solidarité-santé est toujours en attente. À ce sujet, une promesse m'avait pourtant été faite l'an dernier dans cet hémicycle par votre prédécesseur, M. Carencou.

Notre protection sociale est en difficulté : il est à souhaiter que toutes les dépenses liées aux soins des victimes du nucléaire, engagées depuis de nombreuses années, soient un jour remboursées. Les comptes de notre caisse locale s'en trouveraient allégés.

Au titre des aides à la reconversion de l'économie polynésienne, on note une stabilité des moyens délégués, dont les dépenses retenues portent sur le désenclavement des îles et sur la prévention des risques.

La dotation globale d'autonomie (DGA), dite dette nucléaire, est financée depuis 2020 par un prélèvement sur recettes de l'État. On évite ainsi toute désindexation : l'engagement pris est bien respecté – merci !

La dotation globale de fonctionnement (DGF) progresse...

M. Philippe Vigier, ministre délégué. Eh oui !

Mme Lana Tetuanui. ... de 1,96 %. Cette légère augmentation ne compense pas les effets, bien connus, de l'inflation ; je vous dis merci quand même ! (*Sourires.* – *Mme Annick Girardin rit.*)

Le comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires (Civen) voit ses crédits augmenter chaque année pour faire face au traitement des dossiers, de plus en plus nombreux, déposés par les victimes ou par leurs ayants droit.

Il est très rassurant de voir l'État assumer ces réparations à un rythme soutenu depuis la mise en place du « 1 millisievert » – les chiffres le prouvent.

Je tiens également à mentionner le fonds intercommunal de péréquation (FIP), dont les ressources sont versées par l'État aux communes : voilà un sujet qui mériterait d'être approfondi pour que la part de l'État progresse. J'ai d'ailleurs déposé un amendement en ce sens ; nous y reviendrons.

Mes chers collègues, hors du cadre de cette mission, le Gouvernement a introduit dans le présent texte, par voie d'amendement, une réforme de l'indemnité temporaire de retraite qui ne m'a pas convaincue.

Comme les organisations syndicales de salariés, je croyais sincèrement que, fidèle à ses promesses d'origine, le Gouvernement déploierait un dispositif correcteur garantissant une réelle compensation. Or il persiste à vouloir supprimer l'indexation sans tenir compte des situations sociales à venir, qu'il s'agisse des fonctionnaires d'État polynésiens ou de nos militaires, qui ont tant servi la Nation. De tels procédés sont on ne peut plus irrespectueux.

Voilà une réforme qui, localement, n'apportera que des déconvenues. Elle amputera le pouvoir d'achat des retraités concernés, entraînant de graves pertes pour l'économie locale. J'ai aussi déposé un amendement tendant à revenir sur cette mesure, en parfaite concertation avec les syndicats.

Louer la stratégie de l'Indo-Pacifique, dire et répéter que nos outre-mer nous permettront d'affronter les grands défis du XXI^e siècle, c'est bien ; mais il faudrait leur témoigner un peu plus de considération...

Cela étant, tout en soutenant les amendements de mon collègue de Polynésie Teva Rohfritsch, les élus du groupe Union Centriste voteront sans hésiter les crédits de la mission « Outre-mer ». (*Applaudissements sur les travées du groupe UC et sur des travées des groupes Les Républicains, RDSÉ et RDPI.*)

M. le président. La parole est à M. Akli Mellouli. (*Applaudissements sur les travées du groupe GEST.* – *M. Bernard Buis applaudit également.*)

M. Akli Mellouli. Monsieur le président, monsieur le ministre, mes chers collègues, je vous ferai grâce des chiffres – un certain nombre ont déjà été cités et d'autres le seront lors de l'examen des amendements. Je vous rappelle simplement que, depuis de nombreuses années, la vie chère est la préoccupation majeure de nos compatriotes d'outre-mer. Elle est le principal sujet de mécontentement, qui nourrit les tensions et les mouvements sociaux émaillant la vie politique et sociale de ces territoires.

Nous nous rappelons tous la grève générale de 2009 aux Antilles – le souvenir de ces événements reste vif – ou encore, à La Réunion, de la crise des « gilets jaunes » (*M. le ministre délégué le confirme.*), qui y fut particulièrement rude, car nourrie par un profond sentiment d'exclusion des populations les plus précaires.

À chacun des nombreux mouvements sociaux qui touchent les territoires d'outre-mer, on retrouve les mêmes revendications en faveur d'une augmentation généralisée des salaires, des minima sociaux, des allocations chômage et des pensions de retraite. L'augmentation des prix provoque en effet un véritable ras-le-bol, comme l'illustrent les mobilisations de collectifs d'associations devant les supermarchés en Guyane.

Monsieur le ministre, malgré la récurrence et la dureté de ces mouvements sociaux, malgré les alertes des élus locaux et des parlementaires des Drom et des COM, malgré le dernier rapport du Conseil économique, social et environnemental